REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **04 juillet 2017**

Compte rendu affiché le **10 juillet 2017**

Date de convocation du Conseil municipal le **28 juin 2017**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	34

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Membres absents excusés :

Membres absents : **Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA, Batoul HACHANI**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

Objet :

17.07.0780
Election des adjoints au Maire

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 07 JUIL. 2017
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE
5

RAPPORT DE MADAME LA MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'élection du nouveau Maire, le Conseil municipal doit procéder à une nouvelle élection des adjoints.

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, les adjoints au Maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7-2 du code général des collectivités territoriales).

En conséquence, je vous propose :

➢ De procéder à l'élection des 16 adjoints au Maire.

Liste déposée par Pierre DUSSURGEY

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers municipaux présents : 34
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 30

La liste menée par Pierre DUSSURGEY a obtenu 30 voix.
Ont été proclamés :

Pierre DUSSURGEY : 1er adjoint, Kaoutar DAHOUM : 2ème adjointe, Matthieu FISCHER : 3ème adjoint, Stéphane GOMEZ : 4ème adjoint, Muriel LEC ERF : 5ème adjointe, Fatma FARTAS : 6ème adjointe, Ahmed CHEKHAB :7ème adjoint, Eliane DA COSTA : 8ème adjointe, Marie-Emmanuelle SYRE : 9ème adjointe, Yvan MARGUE : 10ème adjoint, Nadia LAKEHAL: 11ème adjointe, David TOUNKARA : 12ème adjoint, Liliane BADIOU : 13ème adjointe, Jean-Michel DIDION: 14ème adjoint, Nassima KAOUAH : 15ème adjointe, Jacques ARCHER : 16ème adjoint.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY